

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Landelles et Coupigny, sous la présidence de Monsieur Denis JOUAULT, maire.

Présents : Denis JOUAULT, Jacques CAILLOT, Adrien LETELLIER, Philippe POULLARD, Pascal DEBROIZE, Ronan ENGUEHARD, Christelle LETELLIER, Evelyne ROHEE, Didier BOUILLET, Nathalie JEANNE, Christiane POURADIER,

Excusés : Guy JEANNE, Séverine JORET, Véronique GIESNER

Absents : Thierry CARNET

Procuration : Guy JEANNE donne procuration à Nathalie JEANNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Adrien LETELLIER est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 novembre 2024. A l'unanimité des présents et représentée, le compte-rendu est approuvé. Monsieur le Maire précise qu'un point à l'ordre du jour a été rajouté.

AMÉNAGEMENT DU BOURG : Demande de subvention

Monsieur le Maire informe qu'une réunion a eu lieu le mardi 7 janvier sur le plan de financement pour l'aménagement du bourg. Une première subvention nous a été attribuée par la Région pour la végétalisation des espaces verts d'un montant de 63 000€. La mairie doit faire encore des demandes de subvention telle que :

- Fond Vert
- APCR +
- Amende de police

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire la demande de subvention au Fond Vert, APCR+ et Amende de police

BOUCHERIE : bail habitation et bail commercial

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'un bail doit être signé entre la commune et Mr/Mme ERHMINGER pour la location du logement « 40 rue du centre » qui sera d'un montant de 450€ et d'un bail commercial pour local/matériel « 40 rue du centre » qui sera d'un montant de 300€.

Et précise qu'en cas de cessation d'activité, le logement sera remis en location avec le local de la boucherie.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire signer 2 baux : habitation et commercial pour le « 40 rue du centre » pour un montant total de 750€.

FRIGOLAND : montant de la location

Monsieur le Maire explique que suite à la reprise du Frigoland, il est nécessaire d'instaurer des tarifs pour la location des cases de 100L et 200L et précise les tarifs de 2024 soit :

- 100 L = 40€
- 200 L = 80€

Après délibération, le Conseil Municipal souhaite que les tarifs restent inchangés et qu'une révision sera faite l'année prochaine si cela semble nécessaire.

DEVIS : porte de la cuisine de la salle polyvalente et porte du Frigoland

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que la porte de la cuisine de la salle polyvalente est à changer car celle-ci ne s'ouvre plus et souhaite également changer la porte du Frigoland par une porte sécurisée avec digicode. Plusieurs demandes de devis ont été fait.

- B'Plast : 4 596.82 TTC
- Cédric LECHARTIER : 4 470.08 TTC
- SARL MATHIEU Tanguy : 5 491.06 TTC

Après délibération et une abstention, le Conseil Municipal autorise la signature du devis de Cédric LECHARTIER.

Séance levée à 22h00

Le secrétaire de séance,
Adrien LETELLIER

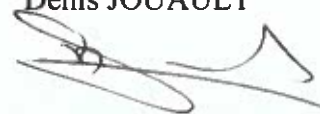


Thierry CARNET



Evelyne ROHEE

Le Maire,
Denis JOUAULT



Pascal DEBROIZE

Christelle LETELLIER

Adrien LETELLIER

Séverine JORET



Christiane POURADIER

Nathalie JEANNE

Didier BOUILLET

Ronan ENGUEHARD

Jacques CAILLOT

Guy JEANNE

Véronique GIESNER

Philippe POUILLARD

Denis JOUAULT